



Le Communard

35

Prix libre en soutien, Février 2004, Numéro 2

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »

L'Union Locale « La Commune », de la Fédération Anarchiste de Rennes dénonce l'intervention des forces de répression de l'Etat envers les salariés de ST Microélectronics en lutte contre la fermeture de leur usine et le plan de licenciements, démontrant là encore la collusion entre pouvoir politique et pouvoir économique. Une nouvelle fois, ici comme ailleurs, et ce, quelque soit le régime en place, le capitalisme écrase tout pour assouvir sa soif de profit. A travers les attaques contre les acquis des travailleurs (retraite, sécurité sociale, ASSEDIC), les services publics, le droit du travail, les droits des chômeurs et la mise en place du RMA (véritable Service du Travail Obligatoire moderne) ; le capitalisme et son complice l'Etat ne cherchent qu'à faire baisser le coût du travail et ainsi à accaparer les richesses produites. Nous, anarchistes, serons toujours au côté des travailleurs prêts à combattre ces sociétés inégalitaires, destructrices de l'humanité et liquidatrices des libertés publiques.

Nous n'aurons que ce que nous prendrons !

Notre volonté en vous distribuant ce petit journal, est de vous donner des informations du terrain social : échos des boîtes ou secteurs en lutte, infos juridiques et syndicales sur nos droits de travailleurs, des rappels sur l'histoire du mouvement ouvrier, en fait tout ce qui peut nous aider à retrouver une combativité bien souvent émoussée. Bref, ce modeste bulletin se veut un outil aux services des luttes sociales interprofessionnelles.

Nous sommes militants anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires de la région de Rennes, organisés à la Fédération Anarchiste, ou non-encartés. Nous sommes syndiqués à la CFDT, CGT, CNT-AIT, FO, FSU... ou non syndiqués. Nous travaillons dans les secteurs privé et public. Certains d'entre nous sont chômeurs, précaires, lycéens ou étudiants. Nous nous reconnaissons dans la Charte d'Amiens de la CGT de 1906 : le syndicat est l'instance d'organisation du prolétariat sur le terrain économique. Il est aujourd'hui outil de la lutte quotidienne contre le patronat et l'État et il pourra être à l'avenir l'organe d'émancipation de la classe des travailleurs et travailleuses. Cette émancipation définitive ne pourra avoir lieu qu'après la révolution sociale, qui mettra à bas le système politique, social et économique actuel, basé sur l'exploitation de la majorité, les travailleurs par une minorité: les actionnaires de la classe capitaliste.

Dans cette optique là, le journal vous est ouvert et toutes vos contributions y sont les bienvenues à l'adresse suivante:

« le Communard 35 » c/o Local La Commune, 9 rue Malakoff 35000 RENNES ou l' email: lienarcho-syndicalistederennes-subscribe@yahoo.com ou Permanences les Mercredi et Samedi de 15 à 19h00 au local La Commune. Retrouvez « le communard 35 » sur le web à <http://farences.free.fr/communard35/communard.htm>

Dialogue social ou monologue patronal ?

Les députés (les "jean-fesses" comme l'écrivait notre camarade Emile Pouget, anarcho-syndicaliste et secrétaire général adjoint de la CGT en son temps, dans son célèbre journal le "Père Peinard") viennent de voter une loi dans le cadre du "dialogue social" version Fillon, qui met à bas 50 ans d'acquis sociaux. En effet, cette loi permet désormais de déroger aux accords de branches dans toute une série de domaines (congés, durée et organisation du travail...). Ainsi, le principe de "faveur" qui voulait que tout nouvel accord d'entreprise ne puisse qu'améliorer la situation des salariés par rapport à l'accord de branche est supprimé. Certes les lois Auroux en 1982 et surtout les lois Aubry, avaient déjà ouvert des brèches dans le code du travail, mais avec la loi Fillon, que ce dernier qualifiait le 18 décembre de plus importante (comprenez plus régressive) que celle des retraites, c'est toute l'architecture conventionnelle qui est ainsi disloquée. Même le recours aux Prud'hommes pourrait devenir caduc si les accords de branches n'ont plus de valeur impérative. Bref, une fois de plus le MEDEF obtient ce qu'il veut du gouvernement : Chirac, Raffarin, Seillères, Chérèque, considèrent qu'après l'échec organisé du mouvement ouvrier sur la question des retraites, il est possible, pendant un certain temps, de cogner tous azimuts (chômeurs, service public, école, sécurité sociale...) sans résistance notable. A nous de prouver le contraire.

Réflexions

Sur le militantisme

L'engagement militant est un choix individuel, c'est le passage de la théorie à l'action. C'est concrétiser ses envies et ses besoins, en ajoutant sa pierre à l'édifice dans la construction de la société future. En effet, c'est la manière la plus efficace de faire évoluer une cause. Celui qui veut véritablement un changement de société doit être capable de s'investir un minimum dans la cause qu'il défend. C'est dans la vie de tous les jours que l'on voit celui qui milite ou pas, dans ses choix éthiques, dans la solidarité qu'il pratique. Militer, un autre avantage : vivre des expériences de luttes auto-gérées, s'organiser et pratiquer au

quotidien la démocratie directe, et cela à le mérite de prouver que ces pratiques sont belles et bien valables. Les actions collectives sont d'autant plus importantes car elles ont plus d'ampleur : s'unir pour résister efficacement. Il est donc nécessaire d'être présent de manière régulière pour avoir une action constructive. Militer, c'est faire évoluer son quotidien et l'avenir. Si vous désirez vous investir, rejoignez nos rangs, pour changer la société, il faut s'organiser et lutter.

Révolution Sociale. Militants SIC35 / CNT-AIT

Sans le militantisme, voilà ce qui arrive : le Capital nous écrase

Patronat, CFDT, CFTC et CGC décident avec l'accord de l'Etat, réductions et suppressions de droits pour les chômeurs et précaires.

AVANT (fin de contrat au plus tard le 31/12/2002 ou procédure de licenciement déjà engagée)				MAINTENANT (Fin de contrat à compter du 01/01/2003)				VOUS PERDEZ	
8 filières	Vous aviez travaillé	Age en fin de contrat	Vous étiez indemnisé	4 filières	Vous avez travaillé	Age en fin de contrat	Vous serez indemnisé	En durée d'indemnisation	En % du droit ancien.
1	4 Mois au cours des 18 derniers mois		4 mois	DROIT SUPPRIME			RIEN	4 Mois	100%
2	6 Mois au cours des 12 derniers mois		7 Mois	1	6 Mois au cours des 22 derniers mois		7 Mois	0 Mois	0%
3	8 Mois au cours des 12 derniers mois	Moins de 50 ans	15 Mois	DROIT SUPPRIME			↑	8 Mois	53%
4	8 Mois au cours des 12 derniers mois	50 ans et plus	21 Mois	DROIT SUPPRIME				14 Mois	66%
5	14 Mois au cours des 24 derniers mois	Moins de 50 ans	30 Mois	2	14 Mois au cours des 24 derniers mois		23 Mois	7 mois	23%
6	14 Mois au cours des 24 derniers mois	50 ans et plus	45 Mois	DROIT SUPPRIME			↑	22 Mois	48%
7	27 mois au cours des 36 derniers mois	50 ans et plus	45 Mois	3	27 Mois au cours des 36 derniers mois	50 ans et plus	36 mois	50 ans 9 Mois	20%
8	27 mois au cours des 36 derniers mois	55 ans et plus (*)	60 Mois	4	27 Mois au cours des 36 derniers mois	57 ans et plus (*)	42 Mois	pour 55 ans 24 Mois; pour 57 ans 18 Mois	40%; 30%

Les droits de moins de 45 mois, non utilisés au 01.01.2004, pourront être réduits ou supprimés.

(*) avec 100 trimestres CRAM validés

Les droits seront maintenant notifiés pour une durée de 6 Mois; les allocations baissent de 3%, sauf l'allocation plancher.

L'accord UNEDIC et l'agrément de l'ETAT sont scandaleux

Actualité Sociale

LES CASSEURS DU SERVICE PUBLIC ET DES DROITS SOCIAUX

Le service public n'est ni un cadeau du patronat ni un don de l'Etat. Dans le sillage plus ou moins lointain de la Révolution (sociale), de l'émergence des idées socialistes et de la lutte syndicale, des victoires sont obtenues contre les forces réactionnaires : en 1936, sous la pression des salarié-e-s en grève, le Front populaire fait naître la SNCF; la Sécurité sociale, créée en 1945, à la sortie de la guerre ou la population a largement contribué à la libération. Peu à peu, de nouveaux services seront mis en place, ouvrant leur accès aux personnes à faibles revenus, et permettant de faire face à des problèmes sociaux spécifiques (enfants, vieillards, handicapés...).

Le capital contre la vie

La mémoire collective semble avoir oublié que seule la lutte a pu consolider ces acquis. La période des « Trente Glorieuses » ou une croissance économique aura permis, certes d'améliorer la condition de beaucoup, mais aussi d'anesthésier la conscience politique, d'affaiblir la combativité collective et favoriser le repli sur soi. Pendant ce temps, les requins de l'industrie et de la finance vont satisfaire leurs appétits. Le secteur public, qui représentait en moyenne 15 % des richesses

nationales de la Communauté européenne en 1985, constituait, pour les dinosaures des milieux d'affaires, un vaste continent à explorer et à exploiter : chemins de fer, hydrocarbures, distribution de l'eau, de l'électricité, services postaux, et maintenant santé, éducation. Sous l'égide du FMI, de la Banque mondiale, de l'OCDE, et aujourd'hui de l'OMC, s'est opéré un véritable pillage de ressources matérielles et humaines, aussi bien dans les pays industrialisés que dans le Tiers monde. Deux processus évoluent parallèlement, la montée en puissance des multinationales avec la complicité des classes politiques, et la destruction des services publics...avec les mêmes acteurs.

La montée en puissance des multinationales

La période actuelle se caractérise par l'explosion des fusions et des acquisitions (c'est-à-dire l'accélération de la concentration et de l'accumulation du capital). Or le développement des firmes transnationales n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat de choix politiques délibérés : mise en place d'infrastructures adaptées aux besoins des grandes entreprises, attribution de subventions, incitations fiscales, crédits affectés à la formation ou à la recherche-développement, réglementations sur mesure, prise en charge des pertes financières, privatisations. C'est bien l'argent public qui a permis aux

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°3 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 4 Mars 2004 à 21H30 au local « La Commune », 9 rue Malakoff, 35.000 Rennes.(entrer par derrière)

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farennnes.free.fr/communard35/communard.htm>

multinationales d'atteindre leur puissance actuelle.

La destruction des services publics

D'un point de vue libéral, un service public n'est rien d'autre qu'un manque à gagner pour une entreprise privée ! Il fallait donc démanteler les « monopoles » d'Etat, « structures monolithiques et inefficaces du passé ». C'est donc à la destruction des services publics que se sont

attachées les classes politiques sous la férule de l'ERT (la table ronde des industriels européens) et de son équivalent aux Etats-Unis, à grand renfort de blocages salariaux, de flexibilité du temps de travail, de sous-traitance, d'emplois précaires.

L'actualité nous fournit de nombreux exemples :

HOPITAL 2007 : DANGER de MORT ! La logique de rentabilité à l'hôpital n'est pas une fiction

A l'hôpital de Rennes, on se souvient de la fermeture de la Massaye, « hôpital gériatrique de l'effondrement social de la santé publique à Rennes »...

- 1997 : modification des statuts qui conduit à une plainte contre l'institution du C.H.U. (président Edmond Hervé, directeur général Gérard Sacco) afin que les personnes âgées ne soient pas transférées de force dans d'autres structures.
- 2001 : 10 lits maintenus grâce au comité de défense constitué par les familles, le personnel, le maire.

Puis tout va très vite. 2002 : mise en place de la réduction du temps de travail. Appel des fédérations C.G.T., FO, SUD, C.F.T.C. à la mobilisation contre GUIGOU et KOUCHNER qui restent sourds au profond mécontentement des hospitaliers. 3 mois de grève contre la dégradation des établissements de la fonction publique hospitalière, amplifiée par la mise en place de la RTT ; contre une santé marchande : ouverture sur la productivité, la rentabilité, la logique comptable qui entraîne les fermetures de lits et de services, la privatisation des services généraux, des cuisines... Aujourd'hui : Que fait Mattéi alors que les 15000 morts pendant la canicule de l'été 2003 nous rappellent la combien sombre affaire du sang contaminé et les politiques comptables de la santé publique?

Prime misérable pour certaines catégories de personnels , culpabilisation des citoyen-ne-s qui n'auraient pas pris en charge leur parent, installation de climatiseurs ...

Rien sur le manque de personnel ... rien sur les moyens financiers. Rien sur l'obligation de soigner avant tout et d'y mettre tous les moyens!

Bien au contraire, l'hôpital 2007 poursuit cette logique de rentabilité qui aboutit à une dégradation globale des centres hospitaliers et à leur transformation en entreprise qui doit rapporter. Le 19 décembre dernier Mattéi remettait aux syndicats le plan de réorganisation interne des hôpitaux qui devrait être mis en place avant l'été. Il y est question de « pôles » et de « responsables de pôles » nommés par les directions d'hôpital et le président de la commission médicale d'établissement. Exit les « chefs de services » dont la principale mission est de soigner. Les responsables de pôles auront pour objectif de négocier leur budget par contrat avec la tutelle. Il n'est plus question de soins et de patient-e-s, il est question de coût des soins qui seront décidés par le médecin. Il n'est plus question d'enveloppe globale annuelle pour le fonctionnement mais d'un budget établi en fonction du volume d'activité médicale. **Sélection des patient-e-s en fonction du coût des pathologies !**

Aujourd'hui, il est plus que jamais nécessaire de réaffirmer que l'hôpital ne se gère pas comme une entreprise. Les missions de l'hôpital ne sont pas de faire des choix économiques... c'est déjà sordide d'avoir à le rappeler.

Quand on veut noyer son chien...., l'exemple de la Poste !

La Poste et l'Etat viennent de signer un « contrat » de plan qui doit donner les grands axes de la politique de l'entreprise pour la période 2003-2007. Ce texte étant d'après les deux parties celui de la dernière chance pour sauver la Poste. Celle-ci souffrirait à leurs yeux, d'un manque de rentabilité et d'une qualité de service médiocre. Le Medef rallongeant un peu plus la sauce, accusant la Poste de distorsion à la concurrence, lorgnant surtout sur ses secteurs les plus rentables d'un futur dépeçage inéluctable.

Ce texte, dernier en date d'une longue lignée de textes liquidateurs du service public, depuis les tentatives de Longuet en 87, à la réforme Quilès en 1990 qui mettait fin à l'unité des PTT, préparant ainsi de fait le chemin aux privatisations des deux exploitants prévoit entre autre, la fermeture de nombreux bureaux et la transformation pour certains en points de contact chez un commerçant (bonjour la discrétion !), la fermeture de nombreux centres de tri départementaux et le renforcement de l'automatisation de la chaîne courrier.

Service public, vous avez dit public !

Ils peuvent toujours nous parler de rentabilité alors que depuis des années ils organisent tout pour faire crever le service public, par exemple :

- que cela soit par des ristournes exorbitantes aux très grosses entreprises, et ceci bien avant tout projet de mise à sac par l'Europe du monopole des services postaux sur la lettre ;
- ou bien lorsqu'à l'instar du secteur des télécoms, les « grandes postes européennes »

(allemande, hollandaise, mais aussi française) se lancent à leur tour dans une bataille au rachat du moindre opérateur de colis ou de courrier, laissant présager là aussi d'un réveil brutal (voir le scandale du rachat de DPD par la Poste française, ou : l'histoire du coulage volontaire de la filiale Dilipack afin de pouvoir s'implanter en Allemagne).

Qualité, mais pour qui ?

Hier encore, la Poste pouvait se targuer d'avoir un service de qualité au meilleur coût, même si déjà, un manque évident de personnel dans certains bureaux de poste faisaient subir aux usagers des files d'attente trop longues. Maintenant tout le monde se plaint du retard de son courrier, des files d'attentes interminables, des heures tardives de passage de son facteur, voire de mauvais conseils.

Mais que pensez de tout cela lorsque l'on sait que:

- la Poste afin d'abaisser ses coûts salariaux a depuis 1993 diminué le nombre de fonctionnaires de plus 55 000, employant pour les remplacer des emplois sous contrats privés payés avec des clopinettes, lâchés dans la nature avec si peu ou même sans aucune formation,
- que pour faire des économies, les dirigeants ont décidés que toute absence inopinée ne sera pas remplacée au moins le premier jour ce qui explique les tournées non faites, les guichets surchargés. Qu'une pression commerciale permanente et débilante, à la prime ou à l'emploi pour les agents sous droit privé, s'exerce sur les agents, les poussant à faire du « chiffre », est ce là, la vocation d'un service public ????

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°3 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 4 Mars 2004 à 21H30 au local « La Commune », 9 rue Malakoff, 35.000 Rennes.(entrer par derrière)

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farennnes.free.fr/communard35/communard.htm>

A l'école c'est : rapport coûts actuels/profits futurs

Dans une logique de dislocation de l'Education Nationale, c'est-à-dire à travers un processus de régionalisation-privatisation, et alors qu'il organise un pseudo « grand débat » sur l'école (un grand flop d'ailleurs !), le gouvernement organise la régression tant pour le personnel, en termes de conditions de travail, que pour les élèves, en termes de conditions d'instruction : suppression massive de postes d'enseignants, d'agents, de MI-SE, d'aide-éducateurs, développement de la précarité,

remise en cause des statuts, non paiement des indemnités de remplacement, menace de fermeture de lycées professionnels....

Le budget 2004 de l'Education Nationale prévoit la suppression de 2500 emplois d'enseignants du second degré et de 1000 emplois d'agents administratifs (200 postes d'enseignants rien que pour la Bretagne, et 68 emplois d'agents, techniciens et ouvriers de services).

Vers un pouvoir totalitaire des firmes

Une propagande insidieuse contribue à diviser le secteur « nanti » du public et les « précaires » du privé. Il serait dangereux pour l'ensemble

fondamentaux comme le travail, l'alimentation, le logement, les soins de santé, l'éducation et la culture aux seules lois du marché, il ouvrirait la

des salariés de continuer à se quereller autour d'un faux débat « public-privé ». Le véritable clivage se situe entre les détenteurs du pouvoir et des moyens de production, d'une part, et ceux qui n'ont que leur force de travail à vendre, d'autre part. D'un côté, des hauts fonctionnaires et des dirigeants d'entreprises privées qui cumulent les avantages; de l'autre, les salariés du privé comme du public que la mise en concurrence aligne vers le bas ! Hors des sphères du pouvoir, aucun individu n'a intérêt à la disparition des services publics.

Or l'AGCS (Accord général sur le commerce et les services), négocié dans le secret le plus total, est en train d'aggraver les tendances en cours. Visant à livrer, et de manière irréversible, l'ensemble des services

voie à une véritable dictature des firmes multinationales.

Le grand flop !

Désormais, le bilan peut être tiré du pseudo grand débat sur l'école initié par le gouvernement : un monumental flop ! Ni les personnels, ni même les parents d'élèves, malgré la campagne médiatique d'intoxication (des pleines pages de quotidiens régionaux achetées par le Ministère) ne se sont laissés duper par ce faux débat dont les conclusions sont déjà écrites. Détruire les statuts nationaux des personnels, disloquer l'école publique, liquider la formation professionnelle... Les réponses du Ministère aux 20 "questions" sont on ne peut plus claires. C'est d'autant plus évident qu'au même moment le Ministère annonce pour l'académie des centaines de suppressions de postes d'enseignants, d'administratifs et d'ouvriers. Ce sont parfois même des établissements entiers, notamment des lycées professionnels, qui sont menacés à court terme (Tinténiac ou Dol par exemple).

**Le "grand débat" est clos. Place à la réalité brutale du système...
Et à l'action.**

Pour un service public libertaire

Ne pas percevoir les enjeux et ne pas réagir rapidement aux coups portés compromettrait l'avenir pour une longue période. Il ne s'agit pas seulement, à terme, de défendre les services publics existants face aux attaques libérales, de se limiter à de simples mouvements de résistance, mais d'engager une réflexion sérieuse sur ce que pourrait être un service public conçu dans un esprit de justice sociale et de solidarité. Parce que le refus de prendre en main son propre avenir se paiera toujours d'une exploitation économique et

politique.

Nous ne pouvons que nous étonner que les fédérations de fonctionnaires aient appelées à des journées éparpillées entre le 20 et le 30 janvier alors que seule la convergence des luttes nous permettrait de gagner, seule la lutte paie !!!

Bonne Année 2004 de la part de la CFDT

Communiqué de SUD Telecom Ile de France, le 8 Janvier.

Un syndicat dit représentatif, fort selon ses dires de 900 000 adhérents, la CFDT pour ne pas la nommer, vient de souhaiter par le biais d'un encart dans toute la presse une bonne année « à tous les salariés ». Bien que ne disposant pas des mêmes moyens financiers (nous nous interdisons d'utiliser les cotisations de nos adhérents pour nous payer de la pub), nous ne voulons pas être en reste et nous tenons nous aussi à présenter nos meilleurs voeux à tous les salariés et aux personnes privées d'emploi.

- aux 180.000 demandeurs d'emplois qui vont être exclus de l'assurance chômage (et plus de 600 000 autres d'ici fin 2005) suite à l'application d'une nouvelle convention UNEDIC entérinant une réduction des durées d'indemnisation

- aux 30.000 intermittents du spectacle qui vont être exclus progressivement de leur régime d'assurance chômage et contraints d'abandonner leur métier, suite à l'entrée en vigueur d'un nouveau protocole d'indemnisation

- aux 130.000 bénéficiaires actuels de l'Allocation Spécifique de Solidarité qui vont être exclus de celle-ci, suite aux restrictions budgétaires

- au Million de personnes qui vont être touchées par une réforme du RMI (qui ne prend nullement en compte les insuffisances de celui-ci) et progressivement poussées vers un RMA (revenu minimum d'activité) qui n'améliore en rien les revenus et les droits des intéressés et constitue une aubaine pour le patronat qui bénéficiera ainsi d'une « main d'oeuvre au rabais »

- aux millions de salariés du privé et du public qui voient leur durée de cotisation pour la retraite progressivement allongée, ce qui, on s'en doute, va contribuer à faire baisser le taux de chômage

- aux millions de précaires (et à celles et ceux qui vont grossir leurs rangs) qui n'ont aucune chance de voir leur situation s'améliorer grâce à ces différentes mesures.

Et un voeu spécial au susdit syndicat représentatif, la CFDT donc, dont les diverses signatures ont permis tout ce progrès social.

Face au patronat, syndiques toi !

Contacte-nous pour recevoir de l'aide, l'union nous rendra fort !

Le Communard 35 c/o Local La Commune, 9 rue Malakoff 35000 RENNES,

Permanences les mercredi et samedi de 15h à 19h ou l' email :

lienarchosyndicalistederennes-subscribe@yahoogroupes.fr

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://fareennes.free.fr/communard35/communard.htm>

Aux Travailleurs et Syndicalistes

Participe à notre publication en envoyant des infos sur ton entreprise, sur les actions menées, en nous signalant les offres d'embauches ou s'il vaut mieux éviter une entreprise. Pour développer le syndicalisme, nous devons nous entraider entre professions. Tu peux donner un coup de main, rejoins notre équipe.

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°3 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 4 Mars 2004 à 21H30 au local « La Commune », 9 rue Malakoff, 35.000 Rennes.(entrer par derrière)

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://fareennes.free.fr/communard35/communard.htm>